



Constructeur qui ne veut pas faire de pv réception

Par **yoanino**, le **08/09/2013** à **20:43**

Bonjour a tous, je me présente johann acquereur d'un appartement en réhabilitation constitue d'un lot de 10 logements. Pour restituer : signature chez le notaire avril 2011 d'un VEFA livraison décembre 2011. Emménage en avril 2012 avec l'eau et l'électricité du chantier; car je ne pouvais plus attendre. A ce jour j'ai débloqué 95 et séquestre 5 à la caisse des dépôts et consignations. Il reste à faire les extérieurs (portails *2 + toiture à réviser + refaire un parking car l'évacuation ne se fait pas) en partie commune. En partie privative je vous passe certains détails (dans la salle de bains j'ai dû attendre un an une fenêtre étanche car l'autre avait 7 cm de jour et ai dû laver mon gamin avec 7° en hiver) il existe des malfaçons. il venait travailler une journée tous les deux mois et ne terminait pas le travail. les 10 propriétaires sont dans la même problématique et nous avons sollicités le conciliateur de justice pour les parties extérieures qui les a convoqués et fait signer une obligation de travaux pour juillet, et depuis ce conciliateur plus de nouvelles d'eux.

Nous avons été naïfs sur cet achat car le premier mais j'ai besoin d'être aidé.

A savoir : aucune indemnité de retard n'est mentionnée dans le contrat juste une date de livraison qui est fin 2011.

Nous aurions dû avoir des justificatifs de l'architecte pour les levées de fonds mais je ne l'ai jamais vu, ayant pris contact avec lui il me dit avoir donné ces papiers au promoteur.

Nous avons tous fait des courriers + appel téléphoniques mais il ne répond plus du tout.

Concernant le promoteur il a été reçu par le maire de la ville à plusieurs reprises + un conciliateur mais il s'en fiche complètement.

Aucun organisme de validation n'a évalué mon logement (à part EDF)

Ma question est à ce jour je n'ai pas de procès verbal de réception alors que je suis dans le logement et je souhaite vendre car je n'en peux plus comment faire ?

comment puis-je dénoncer ce promoteur constructeur (c'est le même) pour que d'autres ne se fassent pas avoir.

Je vous remercie de m'aider. Johann